

## Objectif spécifique

<b>Programme</b>	PO FEDER FSE Aquitaine 2014/2020
<b>Axe 2</b>	Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
<b>Objectif thématique 10</b>	Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie
<b>Investissement prioritaire FSE 10 (ii)</b>	L'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

### 2.3

**Faciliter l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur de jeunes issus des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou appartenant à un des groupes cibles les plus menacés de discrimination ou d'exclusion sociale**

## Résultat à atteindre

Réduire la part d'étudiants, issus des territoires aquitains les plus en difficultés et de milieux sociaux défavorisés, sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur

En Aquitaine, 41 % de la population de 30-34 ans est diplômée de l'enseignement supérieur<sup>36</sup>. Ainsi la cible de la stratégie Europe 2020 est atteinte dans la région. Des efforts restent à déployer, en cohérence avec le PO national, pour contribuer à l'atteinte de la cible de 50 % que la France s'est fixée.

La réduction du décrochage universitaire constitue une voie non seulement pour améliorer l'efficacité de l'enseignement supérieur mais aussi et surtout pour accéder à l'emploi, tout particulièrement en Aquitaine. En effet, la région se caractérise à la fois par une forte attractivité des universités (près de 60 % des bacheliers généraux inscrits immédiatement à l'université hors IUT en 2009, le plus fort taux de province<sup>37</sup>) et par **un taux élevé et croissant d'étudiants qui quittent l'enseignement supérieur sans diplôme**. Selon l'enquête génération 2007 du Cereq<sup>38</sup>, 17 % des étudiants aquitains sont sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur, contre 15 % des étudiants de France métropolitaine. Par ailleurs, l'enquête génération 2010, qui ne fournit pas d'information à l'échelle régionale, montre une hausse de 4 points du taux national, à 19 %.

Les études du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche montrent que la difficulté à s'organiser et le manque d'intérêt pour les matières étudiées, pourtant choisies par la moitié des décrocheurs, sont les principaux obstacles rencontrés. Parmi eux, l'origine sociale et géographique est aussi un handicap. Il est proposé d'agir au bénéfice des étudiants, en particulier de l'Aquitaine. Cette action portera sur leurs représentations de l'enseignement supérieur, leurs choix d'orientation et la façon de les accueillir et de les inciter à fournir un travail personnel.

L'objectif poursuivi ici se distingue de celui qui sous-tend l'Initiative emploi jeune (8.ii), par le public visé d'abord, les étudiants potentiellement décrocheurs, et par des actions spécifiques ensuite, visant à une orientation réussie des lycéens vers l'enseignement supérieur.

La priorité 10.ii inclut des actions spécifiques en matière d'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur à la différence de la priorité 10.iii qui cible l'ensemble du service public de l'orientation.

**Tableau 4: Indicateurs de résultat communs pour lesquels une valeur cible a été fixée et indicateurs de résultat spécifiques au programme correspondant à l'objectif spécifique**

[Référence: le point b), ii), de l'article 96, paragraphe 2, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Identificateur	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des cibles	Valeur intermédiaire pour 2018			Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Année de référence	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T			H	F	T		
AQRI3	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développée	Participant			17		%	2010 (sur génération 2007)		15		CEREQ, enquête génération, avec extension régionale	Tous les 3 ans ; prochaine enquête en 2016, sur la génération 2013

<sup>36</sup> Source : Eurostat, 2012

<sup>37</sup> Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - SIES

<sup>38</sup> Source : Cereq, extension régionale de l'enquête nationale génération 2007 et enquête nationale génération 2010

## Actions à soutenir au titre de l'OS 2.3

### Description du type et exemples d'actions à soutenir

- **les principaux groupes cibles** : collégiens, lycéens, étudiants appartenant à un des groupes les plus menacés de discriminations ou d'exclusion sociale, ou originaires des territoires en difficultés identifiés selon les critères retenus par la Région (section 5 du PO) et de territoires urbains identifiés dans l'axe 5 (Quartiers Politique de la Ville)
- **les territoires spécifiques ciblés** : l'Aquitaine dont les territoires les plus en difficultés et de la politique de la ville
- **les types de bénéficiaires** : établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, établissements publics administratifs, services publics, associations, écoles, organismes consulaires, collectivités...

#### a) Anticipation de l'orientation et accompagnement du choix des formations de bac -3 à bac +3, dans une logique de prévention du décrochage universitaire et dans le but d'améliorer l'accès à l'emploi :

Il s'agit, en s'appuyant sur le Service public régional de l'orientation, de mener des actions spécifiques pour prévenir les ruptures par une orientation plus efficace.

Seront soutenues les initiatives suivantes :

- Amélioration de la qualité de l'information diffusée auprès des lycéens et des collégiens, dans un objectif de promotion et de désacralisation de certaines filières (exemple : « Je le peux parce que je le veux », convention entre Sciences-Po Bordeaux et des lycées situés en zones défavorisées)
- Mise en place d'échanges entre collégiens, lycéens et étudiants, ainsi qu'entre enseignants des collèges, lycées et universitaires, par exemple sur le modèle des « Cordées de la réussite », qui sont des partenariats et des mises en réseau entre des établissements d'enseignement supérieur dits « têtes de cordées » (grandes écoles, universités, lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles, écoles) et des lycées et collèges qui accueillent une proportion importante de jeunes de milieux modestes ou issus des territoires les plus en difficultés. Cette initiative se traduit par du tutorat, de l'accompagnement scolaire, des échanges entre équipes, de la mutualisation de ressources documentaires et culturelles...

#### b) Amélioration de l'accueil et renforcement de l'accompagnement des étudiants potentiellement décrocheurs, pour prévenir leur décrochage et tout éloignement du marché de l'emploi :

- Intégration des nouveaux étudiants: par exemple mise en place de permanences d'accueil et d'information, accompagnement à la reprise d'études pour les décrocheurs, mises en emploi des étudiants dans des établissements du secondaire (collège, lycée), etc.
- Initiatives pédagogiques innovantes et expérimentales de suivi et d'accompagnement individuel : échanges et tutorat entre nouveaux étudiants et étudiants des niveaux supérieurs...
- Actions d'observation de la vie étudiante liées aux principaux groupes cibles, avec notamment le suivi des ruptures de parcours et des conditions de vie des étudiants

### Principes directeurs régissant la sélection des opérations

Les projets soutenus devront répondre aux critères suivants :

- l'objectif poursuivi doit être partagé par plusieurs établissements,
- ils doivent être viables au-delà de la phase d'amorçage soutenue par le présent programme,
- ils doivent être innovants (en l'occurrence ne pas être récurrents),
- ils doivent concerner les groupes cibles identifiés

Une prise en compte particulière des publics cibles issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville sera donc privilégiée.

Les territoires les plus en difficultés présentés dans la section 5 du PO ont été identifiés à partir des critères suivants : revenu du ménage, emploi et marché du travail, niveau de formation de la population et démographie.

Les opérations devront être en cohérence avec les principes horizontaux suivants : égalité des chances, non-discrimination, égalité entre les hommes et les femmes, et développement durable.

### Utilisation prévue des instruments financiers

Sans objet

### Utilisation prévue des grands projets

Sans objet

### Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région

**Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme**

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
					H	F	T		
AQRib	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Etablissement	FSE	Plus développée	10			Synergie	Annuelle
AQRId	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Etablissement	FSE	Plus développée	15			Synergie	Annuelle

**N.B. : Une même opération va concerner plusieurs lycées.**